

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 1/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

SanoBlocks

**UFI:**

PUQ3-W6K9-0HMF-A0MQ

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Tabis pour urinoirs

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/ revendeur):**

**Felema GmbH**

Bahnhofstrasse 12

8712 Stäfa

Switzerland

**Téléphone:** +41 44 926 23 05

**E-mail:** info@felema.com

**Site web:** www.felema.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59.

Belgique: Centre antipoisons +32 070 245 245

Suisse: Tox Info Suisse, Zürich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 en Suisse (informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Toxicité aiguë (par voie orale) ( <i>Acute Tox. 4</i> )	H302: Nocif en cas d'ingestion.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Dam. 1</i> )	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	Méthode de calcul.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques:**



**GHS05**  
Corrosion



**GHS07**  
Point d'exclamation

**Mention d'avertissement:** Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 3 avr. 2026

Date d'édition: 3 avr. 2026

Version: 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 2/10

## SanoBlocks

### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Lipase, triacylglycérol-; Alkohol(C16/18)-ethoxylate

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

#### Informations supplémentaires sur les dangers

EUH208	Contient Lipase, triacylglycérol-. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

#### Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
------	---

#### Conseils de prudence Réaction

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/etc..

#### Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination de déchets spéciaux.
------	---

### 2.3. Autres dangers

#### Autres effets néfastes:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le mélange ne contient pas  $\geq 0,1$  % de substances qui ont des propriétés de perturbation du système endocrinien selon le règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1), le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.





## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Indications diverses:

Contient Bactéries  $>1'000'000$  CFU/g

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 68439-49-6	<b>Alkohol(C16/18)-ethoxylate</b> Acute Tox. 4 (H302), Eye Dam. 1 (H318)  Danger <b>Estimation de la toxicité aiguë</b> ETA (par voie orale) 500 mg/kg	20 - < 50 pds %
n°CAS: 497-19-8 N°CE: 207-838-8 Numéro d'index: 011-005-00-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19	<b>carbonate de sodium</b> Eye Irrit. 2 (H319)  Attention	5 - < 10 pds %
n°CAS: 8000-41-7 N°CE: 232-268-1	<b>Terpineol</b> Eye Irrit. 2 (H319), Skin Irrit. 2 (H315)  Attention	5 - < 10 pds %
n°CAS: 9001-62-1 N°CE: 232-619-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119972939-13	<b>Lipase, triacylglycérol-</b> Resp. Sens. 1 (H334)  Danger	0,1 - < 0,5 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 3/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

##### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

##### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

##### Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel. Ne pas pratiquer le bouche à bouche direct par le premier sauveteur.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau de forte puissance

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible

##### Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Gaz/vapeurs, toxique

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 4/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

**Mesures de précautions individuelles:**

Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Équipement de protection:**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

**Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention:**

Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée. Éliminer les résidus du produit comme déchet spécial (voir section 13). Éviter la formation de poussière.

**Pour le nettoyage:**

Eau (avec détergent)

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7. Protection individuelle: voir rubrique 8. Evacuation: voir rubrique 13.

#### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Mesures de protection**

**Précautions de manipulation:**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**Mesures de protection incendie:**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:**

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

**Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques et conditions de stockage:**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**Demandes d'aires de stockage et de récipients:**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

**Informations sur l'entreposage commun:**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, fortes

**Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne):** 8A - Substances combustibles corrosives

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 5/10

## SanoBlocks

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veillez à une bonne ventilation du lieu de travail.

#### 8.2.2. Protection individuelle



##### Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

##### Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Le matériel suivant est approprié: Caoutchouc de nitrile, épaisseur 0.4 mm. Temps de rétention normal min. 6 heures

##### Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas d'utilisation selon les prescriptons. En cas de situations exceptionnelles (par exemple l'échappement imprévu du produit) il est nécessaire de porter un équipements de protection des voies respiratoires. Appareil avec filtre à particules (EN 143)

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État physique:** solide

**Couleur:** non déterminé

**Odeur:** non déterminé

**inflammabilité:** Oui

#### Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
pH	Aucune donnée disponible		
Point de fusion	Aucune donnée disponible		
Point de congélation	Aucune donnée disponible		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible		
Point éclair	non applicable		
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité	Aucune donnée disponible		
Densité apparente	Aucune donnée disponible		
Solubilité dans l'eau	très soluble	20 °C	

#### caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 6/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>Alkohol(C16/18)-ethoxylate</b> n°CAS: 68439-49-6
---

<b>DL50 par voie orale:</b> 500 mg/kg
---------------------------------------

#### Toxicité orale aiguë:

Nocif en cas d'ingestion.

#### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient Lipase, triacylglycérol-. Peut produire une réaction allergique.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien:

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 3 avr. 2026

Date d'édition: 3 avr. 2026

Version: 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 7/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Toxicité aquatique:

Les critères de classification pour les dommages aux organismes aquatiques ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Alkohol(C16/18)-ethoxylate</b> n°CAS: 68439-49-6
<b>Biodégradation:</b> Oui, rapide
<b>carbonate de sodium</b> n°CAS: 497-19-8 N°CE: 207-838-8
<b>Biodégradation:</b> non applicable
<b>Lipase, triacylglycérol-</b> n°CAS: 9001-62-1 N°CE: 232-619-9
<b>Biodégradation:</b> Oui, rapide

##### Biodégradation:

Le produit n'a pas été testé. La fraction organique de ce produit est biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Alkohol(C16/18)-ethoxylate</b> n°CAS: 68439-49-6
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB:</b> Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
<b>carbonate de sodium</b> n°CAS: 497-19-8 N°CE: 207-838-8
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB:</b> Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
<b>Terpineol</b> n°CAS: 8000-41-7 N°CE: 232-268-1
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB:</b> Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
<b>Lipase, triacylglycérol-</b> n°CAS: 9001-62-1 N°CE: 232-619-9
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB:</b> Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

##### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

##### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

20 01 29 *	Détergents contenant des substances dangereuses
------------	---

\*: Soumis à une documentation.

##### Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955

##### Code des déchets conditionnement

15 01 02	Emballages en matière plastique
----------	---------------------------------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 3 avr. 2026

Date d'édition: 3 avr. 2026

Version: 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 8/10

## SanoBlocks

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

Résidus du produit sont à éliminer comme le produit (déchet spécial).

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les ordures ménagères.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

##### Limites d'utilisation:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient >30 % agents de surface non ioniques

#### 15.1.2. Directives nationales

##### [CH] Directives nationales

##### Classe risque aquatique

Klasse B

##### Autres informations, restrictions et dispositions légales

Ordonnance suisse sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (RS 814.81), annexe 2.2, Produits de nettoyage et désodorisants

Remise aux personnes privées: Compétence nécessaire, substance du groupe 2 des produits chimiques (annexe 5 OChim)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 3 avr. 2026

Date d'édition: 3 avr. 2026

Version: 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 9/10

## SanoBlocks

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1. Indications de changement

Version 1. Basée sur la classification selon les directives 1272/2008/EC, 878/2020/UE et 707/2023/UE.

#### 16.2. Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, étiquetage et emballage
DIN	Institut allemand de normalisation
DNEL	dose dérivée sans effet
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
EWC	European Waste Catalogue
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
ISO	International Standards Organisation
LD <sub>50</sub>	Dose létale 50%
NFPA	Association nationale de protection contre l'incendie
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
UN	Organisation des Nations unies

#### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Base de données des substances de l'agence européen des substances chimiques. Base de données GESTIS

#### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Toxicité aiguë (par voie orale) ( <i>Acute Tox. 4</i> )	H302: Nocif en cas d'ingestion.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Dam. 1</i> )	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	Méthode de calcul.

#### 16.5. Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### 16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipients doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 3 avr. 2026

**Date d'édition:** 3 avr. 2026

**Version:** 1



**FELEMA**  
NATURE MAKES SENSE

Page 10/10

## SanoBlocks

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.